

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Rendez-vous dès 9h00 // Accueil Petit déjeuner

○ Lyon Part Dieu
5 Pl. Charles Béraudier, 69003 Lyon

À pied

✓ Environ 7 min, 450 m

○ Gare Part-Dieu V.Merle

B St-Genis-Laval Hôp. Sud

✓ 3 min (2 arrêts) · ♿

○ Saxe Gambetta

D Gare de Vénissieux

✓ 3 min (2 arrêts) · ♿

○ Sans Souci

À pied

✓ Environ 3 min, 240 m

◎ 33 Cr Albert Thomas
69003 Lyon



Creai Auvergne-Rhône-Alpes
33 cours Albert Thomas
69003 Lyon
(Arrêt de métro Sans Souci)

[À environ 20 min de la gare Lyon Part-Dieu en métro](#)

Pause Déjeuner

Nous réserverons un restaurant où déjeuner tous ensemble
(Les frais de déjeuner restant à la charge des participant-es)

Objectifs de la journée

Renforcer la compréhension des enjeux de la protection de l'enfance à travers le circuit de prise en charge des signalements. Se familiariser avec les données de l'enfance en danger, de la remontée des informations statistiques des observatoires départementaux de la protection de l'enfance aux apports des enquêtes nationales de la Drees. S'intéresser aux travaux cherchant à objectiver la diversité des situations socio-économiques et géographiques dont la compréhension améliore la qualité de la prise en charge des enfants.

Un temps de partage de bonnes pratiques en petits groupes nous permettra d'échanger sur des aspects concrets de nos différentes missions et nos préoccupations respectives (services métiers comme observation).

9h45

Ouverture de la journée

La protection de l'enfance : une compétence départementale

Missions et organisation des services départementaux

Anthony COURTALHAC, Département du Puy-de-Dôme

Déploiement de l'Observatoire Métropolitain de la Protection de l'Enfance

Jérôme GODARD, Métropole de Lyon

Retour d'expériences sur la démarche déployée : pilotage, partenariats et données publiques

Analyser pour comprendre et évaluer, l'exemple des parcours des enfants de l'ASE en Isère

Intervenant·e à confirmer, Département de l'Isère

Étude rétrospective sur les parcours des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance en Isère

Vulnérabilité des enfants et conditions de vie des familles

Élisa HERMAN, Mrie Auvergne-Rhône-Alpes

Regards croisés sur des travaux actuels et passés de la Mrie : une analyse de la place de ces éléments dans les dossiers des enfants des départements de la Haute-Savoie, de l'Isère et de la Loire, une démarche de croisement des savoirs et pratiques menée avec le département de la Loire ainsi qu'une recherche-action en cours sur les situations de précarité vécues par les enfants concernés par des troubles du développement impliquant un collectif de professionnelles de santé et de chercheuses.

Le territoire est-il un vecteur de construction de liens en protection de l'enfance ?

Fleur GUY, TransLab' Azimut, Ocellia

À partir d'ateliers de cartographie collective, récits et dialogues itinérants avec les jeunes et focus groupes avec les professionnels de la protection de l'enfance et les acteurs du territoire, cette étude, financée par l'Observatoire national de la protection de l'enfance, vise à comprendre ce qui dans les territoires des jeunes fait rupture ou continuité et comment ce territoire est appréhendé dans les pratiques des professionnel·les et de l'ensemble des acteurs·rices concerné·es.

12h30 - 13h45 // Pause déjeuner

13h45 // Reprise de la journée

Les données de l'enfance en danger

Klara VINCENEUX, Cheffe de pôle Protection de l'enfance, Drees

Présentation du dispositif statistique des données en protection de l'enfance de la Drees qui repose sur l'enquête Aide sociale menée auprès des Départements, l'enquête ES-PE menée auprès des établissements et services de la protection de l'enfance ainsi que le dispositif Olinpe (observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance)

Le projet pour l'enfant : un outil au service de la continuité des parcours

Grégory DUBOIS, Directeur, Observatoire national de la protection de l'enfance, GIP France Enfance Protégée

Cette présentation sera l'occasion de découvrir ou revenir sur ce qu'est le projet pour l'enfant (PPE) : un plan d'action personnalisé permettant de répondre aux besoins fondamentaux des enfants et devant lui fournir un véritable projet de vie. Il nécessite une coordination efficiente de l'ensemble des acteurs·rices impliqué·es, ainsi qu'une évaluation régulière afin de garantir un parcours sûr et stable à l'enfant accompagné.

Échanges de bonnes pratiques (sujet au choix)

Lors d'ateliers en petits groupes, nous vous proposons d'échanger sur nos pratiques, préoccupations et expérimentations professionnelles respectives. Lors de votre inscription, nous vous demanderons de nous indiquer vos sujets d'intérêts afin de constituer en amont de la journée les groupes d'échanges. Nota Bene : seul un des sujets pourra être proposé en visioconférence (à confirmer).

TABLE 1 - APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL DE LA HAS

Faciliter les signalements et l'évaluation des situations des enfants en danger ou en risque de l'être

La loi du 7 février 2022 prévoit que le référentiel d'évaluation des informations préoccupantes (IP) établi par la Haute Autorité de Santé (HAS) soit le cadre légal de référence de l'évaluation des situations de danger pour l'enfant. Ce référentiel précise notamment les conditions à mettre en place afin d'optimiser le recueil et le traitement des IP dont la formation des professionnel·les de la protection de l'enfance. Quels sont les obstacles au déploiement opérationnel de ce référentiel ? Quels sont les leviers intéressants à saisir pour une application optimale ? Comment soigner la synergie entre les différents partenaires pour favoriser leur coordination et renforcer leurs compétences ? Comment favoriser l'accès aux dispositifs de formation pour des professionnel·les de la protection de l'enfance ? Introduction et animation des échanges : Anne-Laure PORTAL, Cellule de recueil et traitements des informations préoccupantes - Département du Puy-de-Dôme

TABLE 2 - PROJET POUR L'ENFANT

Mise en œuvre du Projet pour l'enfant pour un suivi coordonné entre les différents partenaires

Le Projet pour l'enfant (PPE) est un outil central dans le dispositif de protection de l'enfance (loi du 14 mars 2016). Obligation légale inscrite dans le Code de l'action sociale et des familles, le PPE vise à garantir une prise en charge individualisée et adaptée aux besoins de chaque enfant accompagné par les services de protection de l'enfance. Quelles sont les conditions à réunir pour une bonne mise en œuvre du PPE ? Introduction et animation des échanges : Intervenant·e à confirmer

TABLE 3 - DONNÉES DREES

Connaître et accéder aux données de l'enfance en danger collectées par la Drees

Analysant les tendances nationales et les disparités départementales, la Drees (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) rassemble et synthétise de nombreuses données sur l'aide sociale à l'enfance. De quelles données s'agit-il ? Comment y accéder ? Quels sont les outils d'exportation et de datavisualisation mis à disposition du public par la Drees ? Démonstration et animation des échanges : Intervenant·e à confirmer (Drees)

TABLE 4 - OLINPE ET STATISTIQUES DÉPARTEMENTALES

Organisation de la saisie et remontée des données départementales en protection de l'enfance

À partir des données des collectivités territoriales en charge de l'aide sociale à l'enfance, la Drees alimente le dispositif Olinpe (pour observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance). Ainsi, en complément des données agrégées nationales existantes, Olinpe contribue à développer la connaissance en protection de l'enfance en offrant la possibilité d'étudier notamment les parcours des jeunes bénéficiant de l'aide sociale à l'enfance. Comment s'organise la saisie et la remontée des données à l'échelle départementale pour alimenter Olinpe ? Quels aspects du processus rencontrent des difficultés ? Quelles sont les pratiques efficaces ? Introduction et animation des échanges : Intervenant·e à confirmer (Drees)

Conclusion et perspectives

Intervenant·e à confirmer, Creai Auvergne-Rhône-Alpes

Nous concluons cette rencontre aux côtés du Creai Auvergne-Rhône-Alpes qui prendra le temps de nous parler de leurs travaux en cours notamment sur la question des enfants en situation de handicap relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. À noter : le 12 juin 2025, le Creai et l'Uriopss vous propose une journée spécifique sur la protection de l'enfance et le handicap

17h00 // Fin de la journée